Lagny-le-Sec (60) : la démolition du château scandalise les habitants (Màj)

16/06/2017 à 3h26



16/06/2017

La municipalité a décidé de détruire le bâtiment du XIXe siècle pour le remplacer par un espace “multifonctions”.

Le château de Lagny-le-Sec était l’un des joyaux architecturaux du département de l’Oise et pourtant, il est actuellement en cours de démolition. Construit à la fin du XIXe siècle, le bâtiment était à l’abandon depuis plusieurs années maintenant.

Mardi, les habitants de Lagny-le-Sec (Oise) ont découvert avec stupeur que le château présent depuis la fin du XIXe siècle dans leur commune était sur le point de disparaître pour de bon. Certes, la démolition de la bâtisse était prévue depuis janvier 2016, afin d’édifier à la place un espace multifonctions. Le désamiantage était tout juste achevé. La destruction était donc imminente.

Mais beaucoup de riverains ne s'attendaient pas à voir les engins de démolition dès ce mardi et un permis de démolir en date du 1er septembre 2013 affiché à l'entrée du parc. **« La loi demande à ce qu'un permis de démolir soit affiché deux mois minimum avant la destruction du bien pour permettre à un tiers de tenter un recours,** s'insurge Alexandra Sobczak, présidente de l'association Urgences Patrimoine. **Or le permis a été affiché en même temps que le début des travaux ! Tout a été un peu précipité ! Nous avions prévu un rassemblement dimanche devant le château, nous le maintenons, on y croit. Le corps principal est encore debout, il n'y a que l'aile gauche qui a été détruite. »**

Les habitants organisent un grand rassemblement devant le château **dimanche 18 juin 2017 à 14h.**

France3 Ouest-France

Merci à **Flamm**

15/06/2017

02/06/2017

Le temps est compté. Alors, l'association Urgences patrimoine a décidé de taper fort. Elle vient d'écrire au ministère de la Culture pour demander le classement en urgence du château de Lagny-le-Sec aux Monuments historiques.

Cette bâtisse, datant de la deuxième moitié du XIXe siècle, doit en effet être démolie. La mairie, qui en est la propriétaire, a décidé de construire à la place un espace

multifonctions. Les travaux de désamiantage ont d'ailleurs démarré il y a quelques semaines. « C'est notre dernier recours possible car le dialogue est rompu. Le maire est obtus et ne veut pas entendre parler de projet alternatif, regrette Alexandra Sobczak, la présidente d'Urgences patrimoine. Il y a pourtant plein de possibilités. »

La commune a opté pour cette solution pour des raisons financières et de sécurité. La réalisation de ce futur espace multifonctions est estimée à environ 3,5 M€, hors démolition du château. Il a pour but de « redonner de l'éclat au parc du château ».

En 1995, le village a racheté les 9 ha du parc, qui comprend une maison, des dépendances ainsi qu'une salle des fêtes et le château. « C'est impensable de l'imaginer détruit, souffle Thomas Nerriere, un fervent défenseur du patrimoine, âgé de 19 ans. Pourquoi ne pas mélanger l'ancien et le moderne en mixant ce projet avec le château ? »

Le jeune homme a lancé un appel au rassemblement le 22 juillet sur sa page Facebook pour « marquer le coup » et « réveiller le maire ». Une pétition, qui compte pas moins de 2 800 signatures, a par ailleurs été mise en ligne.

(…)

Le Parisien

Merci à **Rozenwyn**